

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Grandes cultures n° 12 du 15 11 2022



Campagne 2022-2023

C'est le dernier bulletin de 2022



A retenir cette semaine :

Colza :

- Larves d'altises : **Berlèses à réaliser rapidement et à renouveler toutes les 2-3 semaines tant que les seuils ne sont pas atteints.** Légère hausse des captures : vigilance en priorité pour les petits colzas. Risque globalement assez faible pour les gros colzas.
- **N'oubliez pas de réaliser les pesées entrée hiver.**

Céréales à paille :

- Risque limace faible à moyen avec des céréales ayant dépassé le stade de sensibilité.
- Risque pucerons faible à moyen. A surveiller tant que la douceur persiste.
- Risque cicadelle faible avec des conditions météo qui se rafraichissent.

Santé des végétaux :

Le Ministère de l'Agriculture et la Souveraineté Alimentaire lance « Plantes en danger », une campagne de sensibilisation aux bons gestes. Retrouvez toutes les informations sur les organismes de quarantaine prioritaires que sont la bactérie *Xylella fastidiosa*, le scarabée japonais (*Popillia japonica*) et les capricornes asiatiques (*Anoplophora*) : <https://agriculture.gouv.fr/plantes-en-danger-tous-concernes>



Photos : symptômes Xylella, scarabée japonais et capricorne asiatique, source MASA

Sommaire

Colza	p 02
Céréales d'hiver	p 10
Betterave	p 20



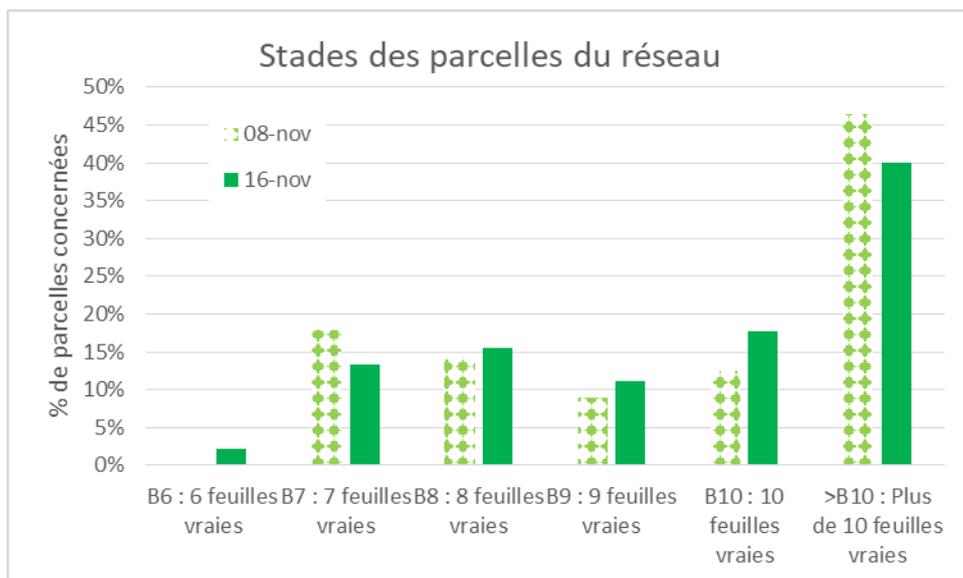
Réseau 2022-2023

Le BSV de cette semaine est rédigé à partir de l'observation de 45 parcelles.

Stades des colzas

Les colzas forment encore de nouvelles feuilles. La majorité est au stade rosette. Des jaunissements et rougissements sont parfois visibles.

Il est temps de réaliser les pesées d'entrée hiver.



Pour limiter le risque lié aux insectes, des **objectifs de biomasse** ont été définis :

	A l'entrée de l'hiver
Biomasse minimum	> 1 kg/m ² (soit plus de 30 g/plante)
Biomasse optimum	> 1,5 kg/m ² (soit plus de 45 g/plante)



Poids des pieds de colza en gramme, E. Courbet (CA70)

La majorité des parcelles pesées durant les deux dernières semaines ont des poids frais par m² compris entre 2 et 3,5 kg, avec des poids frais par pied compris entre 60 et 130 g.

12 parcelles du réseau rapportent de l'élongation. Elle est modérée le plus souvent : entre 0,5 et 5 cm.

Mise en œuvre des pièges

Voir les précédents BSV.

Ravageurs

Larves de grosses altises

- Description :

Les larves après éclosion (L1) rejoignent les pétioles des plantes à partir du sol. Il est possible dans un premier temps d'observer la perforation leur permettant de pénétrer dans la plante. Ensuite les différents stades larvaires (L2-L3) sont observables dans les pétioles. Les larves âgées (Stade larvaire L3) sont les plus à risque car les meilleures candidates à la migration vers le cœur.

La lutte contre les larves de grosses altises est déconnectée de la lutte contre les altises adultes.



Petits colzas avec galeries de larves dans les pétioles, E. Courbet (CA70)



Attention à ne pas confondre les larves d'altises avec les larves de diptères qui sont sans nuisibilité sur le colza.

Larve d'altise	Larve de diptère
3 paires de pattes	Absence de patte
Extrémités noires, voir plaques noires sur le corps à un stade avancé.	Corps entièrement translucide (jaune / blanc)



Résultat de Berlèse, E. Courbet (CA70)

Les observations peuvent être réalisées par dissection des pétioles ou bien avec la méthode Berlèse (voir description ci-dessous ou [vidéo ici](#)).



**METHODE BERLESE POUR L'ESTIMATION DE LA PRESSION EN LARVES DE GROSSE ALTISE
DANS LES COLZAS**

1. **Prélever au champ** au minimum une vingtaine de plantes (4 x 5 plantes consécutives),
 2. De retour au labo ou au bureau, **nettoyer rapidement les plantes** à l'eau claire,
 3. **Couper les pivots et le plus gros des limbes** (non touchés)
 4. Rincer encore si besoin les plantes (le nettoyage permet d'éviter les tombées et dépôts de terre dans le récipient et facilite le comptage des larves),
 5. **Répartir les plantes sur un grillage qui recouvre un récipient** (cuvette, entonnoir sur flacon, ...). Le nombre de plantes à positionner sur chaque dispositif dépend de la taille des plantes. Il est important qu'aucun morceau de plante ne dépasse de la cuvette ou de l'entonnoir au risque d'avoir des larves tombant à côté du dispositif.
 6. Laisser sécher pendant 8 à 15 jours (selon la température de la pièce et la taille des plantes),
- Après dessèchement complet des plantes, **compter le nombre de larves tombées** dans les récipients. Les observations peuvent aussi se réaliser au fur et à mesure du séchage.



L'utilisation de plantes compagnes (si elles sont suffisamment développées : 150 à 200 g/m² minimum) peut permettre de diminuer la pression exercée par les larves par un effet de leurre.

- **Seuil indicatif de risque** : larves présentes dans plus de 70 % des plantes OU 2,5 larves en moyenne par plante avec la méthode Berlese. Les colzas de plus de 45 g/pl, bien enracinés et sans carence azotée peuvent tolérer jusqu'à 5 larves / plante.

- **Observations** :

Des larves sont régulièrement observées au champ et dans les Berlèses, avec une légère progression par rapport à la semaine précédente. Des L3 (plus de 5 mm de long) sont déjà visibles, la chaleur ayant accéléré l'avancement des stades larvaires.

De nombreuses larves de diptères sont aussi présentes.

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Grandes cultures n° 12 du 15 11 2022

lib_commune	code_postal	Altise d'hiver / Grosse altise : Nb de larves par plante	Altise d'hiver / Grosse altise : % de plantes avec au moins une larve	Biomasse verte aé- rienne (en g/m ²)	Densité (plante s par m ²)	Biomasse verte aé- rienne (en g/pl)
LUX	21120	1				
CHAMPAGNE- SUR-VINGEANNE	21310	4				
BLIGNY-SUR- OUCHE	21360			3890		
POMMARD	21630	4,4				
QUINCEY	21700	2,4				
CENDREY	25640		5	1420		
POULIGNEY- LUSANS	25640		0	3260		
AUTHUME	39100			1960	15	131
CHAUSSIN	39120			2040	17	120
SAINT-LOUP	39120			1420	16	89
AUMUR	39410			790	24	33
SERMANGE	39700			1820	18	101
ALLUY	58110		0			
LA CHAPELLE- SAINT-ANDRE	58210		30			
NARCY	58400			1940	34	57
MAGNY-COURS	58470		0			
BILLY-SUR-OISY	58500		20			
AUVET-ET-LA- CHAPELOTTE	70100	0,5	60	2500	42	60
LA GRANDE- RESIE	70140			2800		
PESMES	70140	4		1200		
HUGIER	70150	2		1500		
CUGNEY	70700	2,5		2300		
SENOZAN	71260		0			
LOISY	71290	0,2				
GEANGES	71350	2,5				
JULLY-LES-BUXY	71390			4400	28	157
LESSARD-EN- BRESSE	71440	1,5				
TOURNUS	71700	0,2				
SAINT-SEROTIN	89140	1		2200		
VILLEBOUGIS	89150	1,4		2300	25	92
SAINT-MAURICE- AUX-RICHES- HOMMES	89190	2	100			
CHAMPLOST	89210	1		1500		
PERCENEIGE	89260	0,5				49
SAINTE-VERTU	89310	0,2				



Aucune parcelle ne dépasse le seuil indicatif de risque de 5 larves / plantes (gros colzas). 5 parcelles atteignent ou dépassent les 2.5 larves / plantes (seuil des petits colzas).

Dans le réseau, en croisant population larvaire et biomasse, seule la parcelle de PESMES (70) présente un risque élevé.

Si vous avez réalisé des berlèses, il y a une mise à disposition d'un outil d'évaluation du risque à la parcelle par Terres Inovia : <https://www.terresinovia.fr/-/larve-grosse-altise-colza>

- Analyse de risque :

- . Pour les colzas de plus de 45 q/pl, bien enracinés et sans carence azotée (majorité des cas), globalement le risque est faible à moyen pour le moment. **Les Berlèses sont à renouveler tant que le seuil de risque n'est pas atteint.**



- . Pour les petits colzas (moins de 45 q/pl), le risque a priori est moyen à élevé. **Il est urgent d'évaluer la pression larvaire de vos parcelles.**



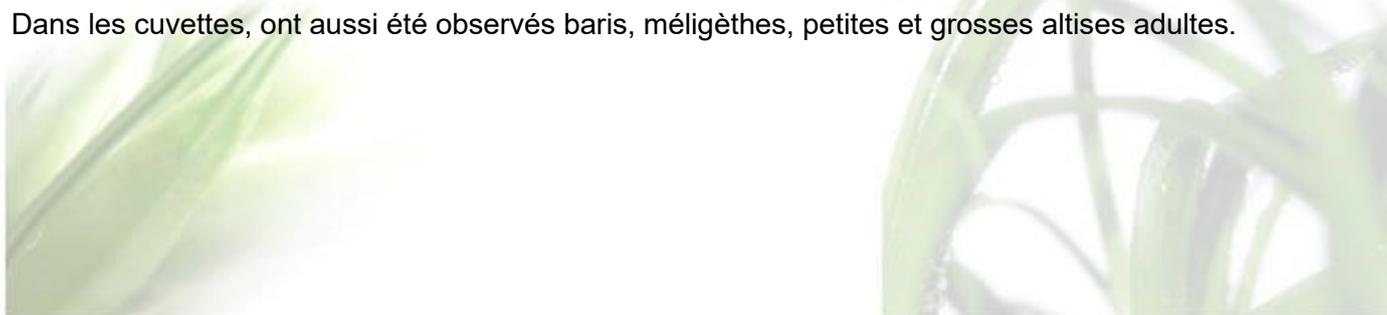
Une majorité des larves de grosses altises du colza en région BFC présente des résistances aux pyréthrinoides.

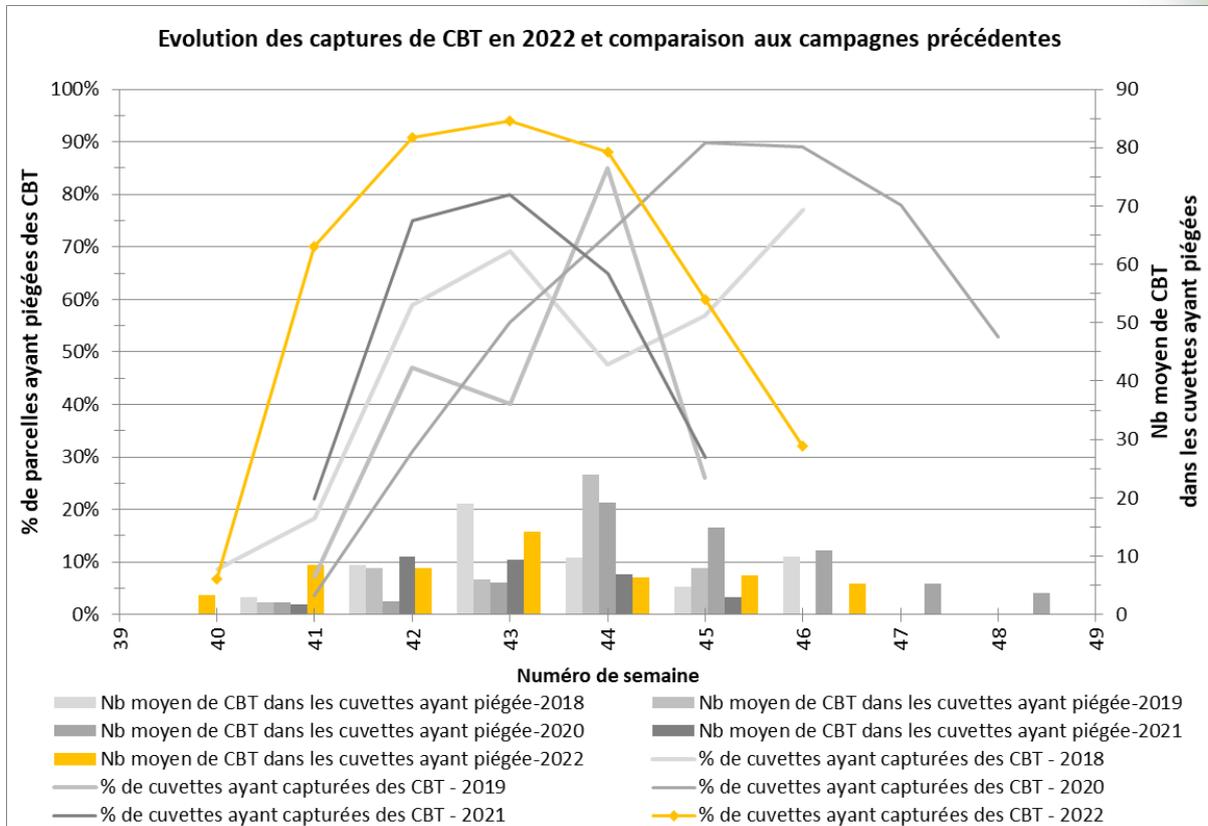
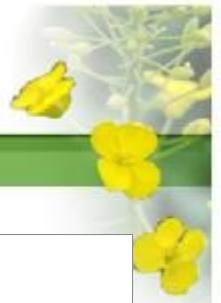
Charançon du bourgeon terminal (CBT)

- Description : voir BSV précédents.

- Observations : Le vol se termine. 32% des cuvettes ont capturé des charançons du bourgeon terminal. Ce sont entre 1 et 12 individus qui sont piégés.

Dans les cuvettes, ont aussi été observés baris, méligèthes, petites et grosses altises adultes.





- Analyse du risque :

Le pic de vol est désormais dépassé. Les femelles ont déjà eu l'occasion de pondre. Fin du risque dans l'ensemble des situations.



La gestion du risque CBT sur colza doit prendre en compte les phénomènes de résistances aux pyréthriinoïdes.

Autres observations

Des **pucerons verts** sont localement observés dans la Nièvre, ainsi que des **pucerons cendrés** dans l'Yonne.



Colonie de pucerons cendrés, E. Joudelat (CA89)



De l'**oïdium** est localement rapporté (Jura et Yonne)



Oïdium sur feuille, P. Chopard (CA39)

Des macules de **phoma** sont signalées dans 7 parcelles (5 à 100% des pieds concernés). Les variétés les plus touchées sont ADDITION et CROSSFIT. Une parcelle rapporte 60% de collets nécrosés. Le choix variétal est le principal levier de lutte.





Grandes cultures n° 12 du 15 11 2022



CEREALES D'HIVER

18 parcelles d'orges et 36 de blés levés ont été observées cette semaine pour le BSV, au total 54 parcelles de céréales. 95% des parcelles suivies ont atteint ou dépassé le stade 3 feuilles.

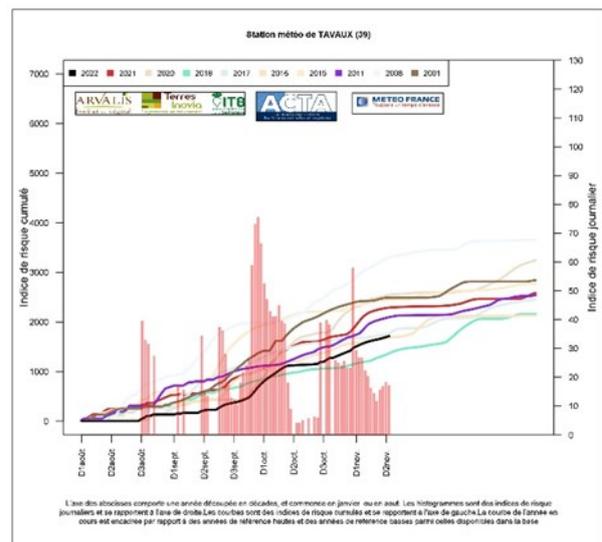
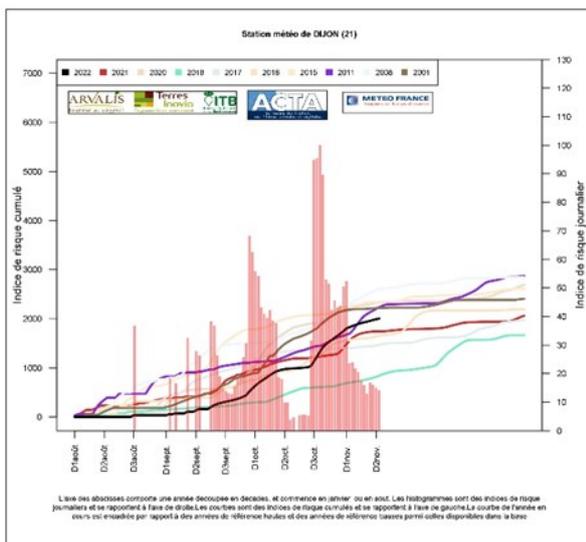
Tableau des observations en nombre de parcelles

	Non levée	Levée à 1 f	2 f	3 f	Tallage
Blé		1	2	8	25
Orge		0	0	2	16
Total		1	2	10	41

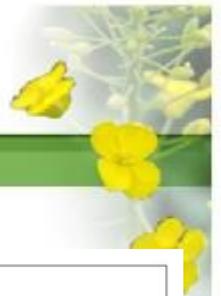
Limaces

Les céréales sont sensibles aux limaces (grises les plus fréquentes et noires) de la levée jusqu'au stade 3 feuilles. Les situations les plus à risque concernent les parcelles argileuses, motteuses ou avec des résidus de cultures abondants, précédents colzas, zones caillouteuses, les semis superficiels, les zones non tassées, les andains de paille... Le risque est d'autant plus élevé que le climat de l'automne est doux et humide pendant la période « avant semis – tallage ».

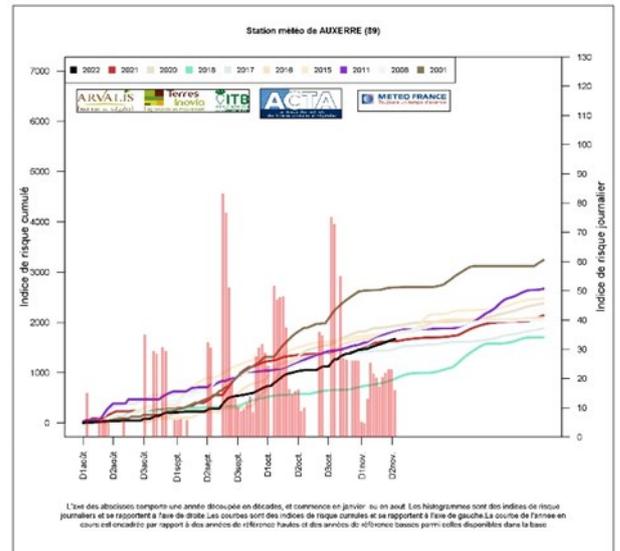
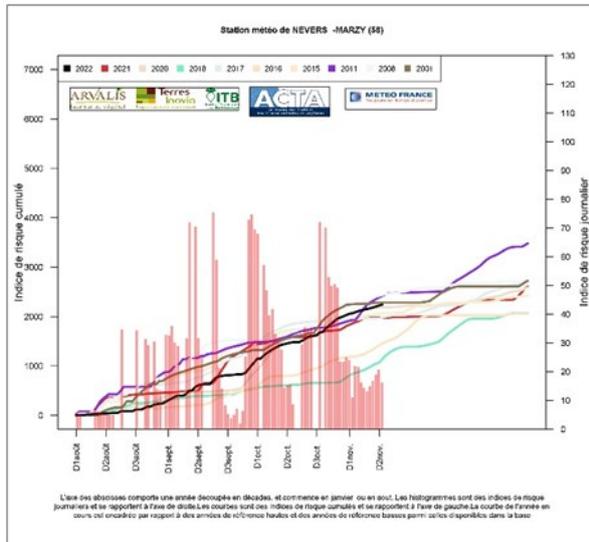
Que ce soit à Dijon, Auxerre, Nevers ou Tavaux, le risque estimé par le modèle agro-climatique inter-
ins-
titut est



moyen.



Grandes cultures n° 12 du 15 11 2022



Evaluer le risque limaces

Vous pouvez évaluer le risque limaces avant les semis, pendant cette période pluvieuse.

Le piégeage consiste à la mise en place à la surface du sol d'un carré de 50 cm X 50 cm en carton, ou une tuile, ou un sac recouvert par une bâche plastique. Sous le piège disposez quelques granulés d'anti limaces pour éviter que les limaces ne quittent le piège.

A partir de ce piège, le risque limace se raisonne avec les seuils suivants (rapporter le comptage du piège au m²) :

- 1 à 10 limaces / m² : risque faible
- 10 à 20 limaces / m² : risque moyen
- 20 à 50 limaces / m² : risque élevé
- Plus de 50 limaces / m² : risque très élevé

Sur le terrain, des morsures anecdotiques (de 1 à 10% de pieds avec morsures) sont observées dans 7 parcelles (13% des parcelles suivies).

En cas d'observations de dégâts, privilégiez les spécialités de biocontrôle.

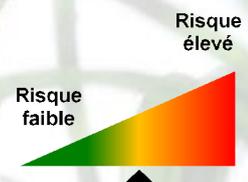


Le risque limace est faible à moyen à ce jour. Beaucoup de parcelles ont maintenant dépassé le stade de sensibilité (3 feuilles).

Surveillez les parcelles sans ou avec très peu de travail du sol, les bordures de parcelles.

Surveillez régulièrement les parcelles.

Le risque diminue après 3 feuilles et dès lors que les céréales poussent très rapidement.



Les cicadelles (*Psammotettix alienus*) responsables des symptômes de pieds chétifs

Cicadelle grise
photo Cedric ZAMBOTTO CA 58

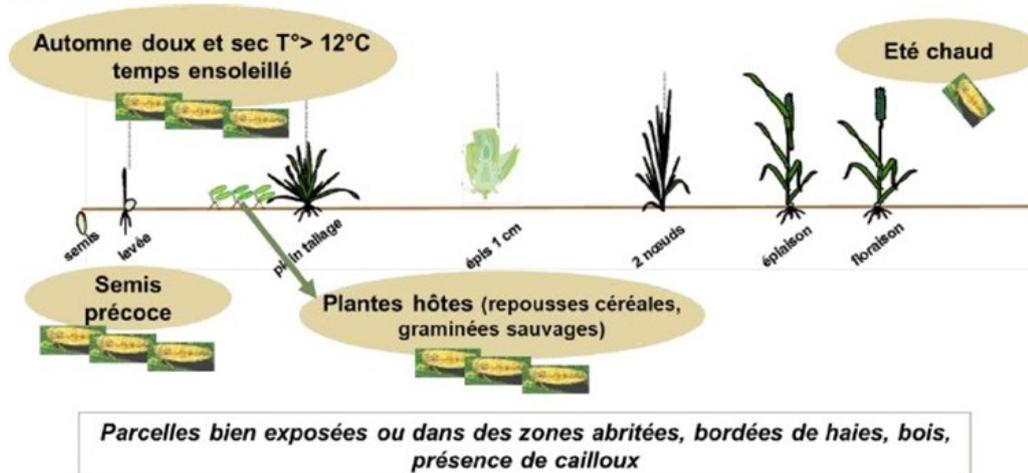


La Cicadelle est de ton beige terreuse, d'une taille de 4 à 5 mm, caractérisée par :

- 5 bandes blanches étroites et 6 bandes beiges larges longitudinales sur le sommet de la tête caractéristiques de l'espèce.
- Des ailes disposées en forme de toit (^)

C'est prioritairement dans les parcelles levées le plus tôt et d'autant plus si la levée est hétérogène, bien exposées (au sud) ou dans les zones abritées, bordées de haies et de bois, que l'observation doit être la plus soutenue.

Facteurs favorables aux cicadelles



Source : ARVALIS - Institut du végétal

ETAT DES LIEUX

L'état des lieux peut être réalisé en relevant de manière hebdomadaire, dès le début de la levée, un piège jaune englué format A4. Au-delà de 30 captures hebdomadaires enregistrées, le risque devient élevé. En l'absence de piégeage, une observation directe des cicadelles dès l'émergence de la céréale sera alors nécessaire pour évaluer le niveau de risque. Choisir une période ensoleillée, la plus chaude de la journée. Parcourir la parcelle à 5 endroits sur 5 mètres linéaires. Si à chaque endroit cette action fait sauter devant soi au moins 5 cicadelles, le seuil de risque est dépassé.

Les captures se raréfient. Un seul piège révèle quelques individus.

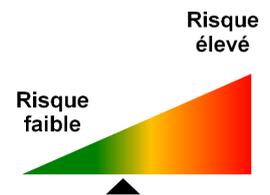


Risque actuellement faible avec des conditions météo plus fraîches.

Surveillez les cicadelles dès le stade pointant de la céréale dans les situations qui se réchauffent rapidement et / ou proches de repousses de céréales. Réaliser les observations dans les heures chaudes et ensoleillées de la journée.

Les bordures sont souvent plus colonisées.

Il n'existe pas de tolérance variétale par rapport au virus des pieds chétifs (toutes céréales à paille).



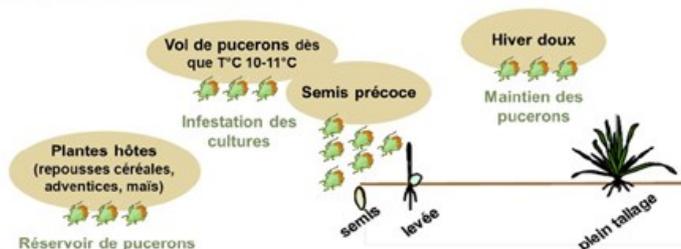
Les pucerons (Rhopalosiphum Padi, Sitobion, Metopolophium...) vecteurs de la jaunisse nanisante

Puceron ailé et puceron aptère – photo Elodie JOUDELAT CA89

Rhopalosiphum padi est un puceron à forme globuleuse (1,2 à 2,4 mm), qui présente un corps vert foncé avec des taches rougeâtres autour de l'insertion des cornicules. A l'automne, lorsque les conditions sont favorables les pucerons ailés volent et se posent préférentiellement sur les jeunes plantules de céréales. Ils transmettent le virus lors de leurs piqûres alimentaires. L'infestation est d'autant plus importante que le nombre de jours de vols est élevé : les semis précoces sont ainsi toujours plus exposés. Suite à cette contamination primaire de la parcelle, la diffusion de la maladie est assurée par leur descendance : les pucerons aptères (sans ailes) se contaminent en se nourrissant sur des plantes malades puis contaminent d'autres plantes (dissémination par foyer).



Facteurs favorables aux pucerons

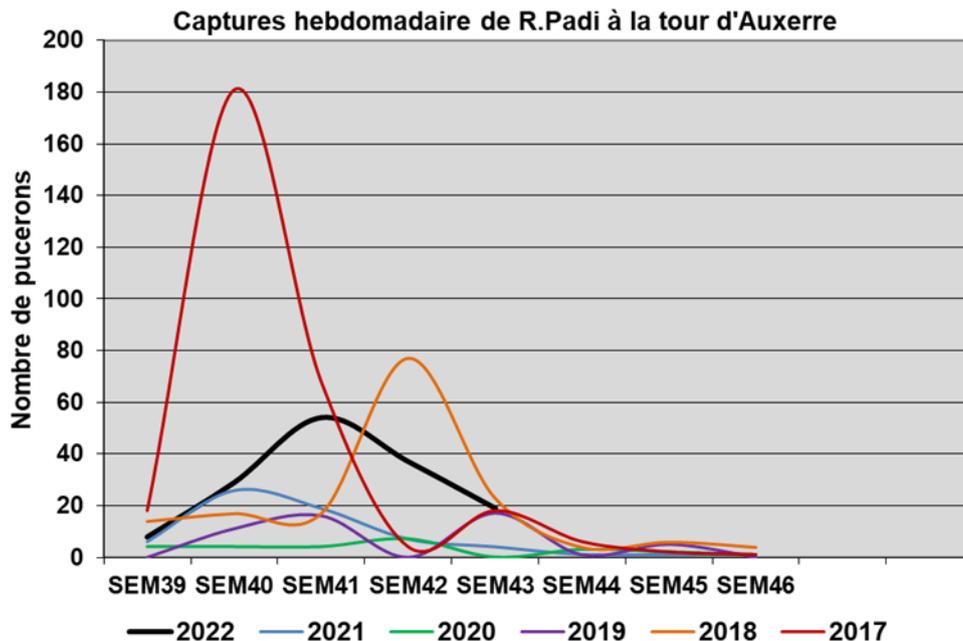


Des étés tempérés suivis d'automne doux sont particulièrement favorables aux pucerons d'automne.

Source : ARVALIS – Institut du végétal



Le vol de pucerons diminue à la tour à succion.



ETAT DES LIEUX

Dès le début de la levée, un état des lieux est à réaliser par beau temps en parcourant la parcelle. Le seuil d'intervention est de 10% de plantes touchées par au moins un puceron. En dessous de ce seuil, il ne faut pas laisser séjourner les pucerons plus de 10 jours de suite.

Peu d'évolution par rapport à la semaine dernière.

Sur 43 parcelles observées et non traitées, ils sont signalés dans 22 parcelles (50%) avec en moyenne 6% de pieds porteurs. 4 parcelles (10%) ont atteint ou dépassé le seuil avec 10% de pieds porteurs de pucerons.

Des pucerons ailés sont toujours visibles dans les parcelles.

La vigilance est de rigueur sur toutes les parcelles levées, en particulier à proximité de maïs et de couverts végétaux non détruits.

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Grandes cultures n° 12 du 15 11 2022

Commune	Organisme observateur	code postal	culture	variete	date semis	Stade	% de pieds porteurs de pucerons
LACANCHE	ETS LEGUY PATRICK	21230	Orge d'hiver	Amandine	9/10	3 feuilles	5
BEIRE-LE-CHATEL	AGRIDIS ETS BRESSON	21310	Orge d'hiver	HIRONDELLA	3/10	Tallage	0
BLIGNY-SUR-OUICHE	COOP BOURGOGNE DU SUD	21360	Orge d'hiver	Salamandre	8/10	Tallage	0
SAINT-MARTIN-DU-MONT	CA 21	21440	Orge d'hiver	Salamandre	7/10	Tallage	0
SAINTE-MARIE	TERRE COMTOISE	25113	Blé tendre d'hiver	OBIWAN	19/10	3 feuilles	0
AMANCEY	TERRE COMTOISE	25330	Orge d'hiver	LG Casting	23/9	Tallage	0
OLLANS	CA 25-90	25640	Blé tendre d'hiver	CHEVIGNON	11/10	Tallage	0
POULIGNEY-LUSANS	CA 25-90	25640	Blé tendre d'hiver	Autre	17/10	3 feuilles	0
POULIGNEY-LUSANS	CA 25-90	25640	Orge d'hiver	ESTEREL	5/10	Tallage	0
AVILLEY	CA 25-90	25680	Blé tendre d'hiver	MACARON	10/10	Tallage	0
LES HAYS	CA 39	39120	Blé tendre d'hiver	PROVIDENCE	9/10	Tallage	8
ARLAY	TERRE COMTOISE	39140	Blé tendre d'hiver	OBIWAN	11/10	Tallage	0
DESNES	CA 39	39140	Orge d'hiver	SY GALILEOO	5/10	Tallage	25
NANCE	CA 39	39140	Blé tendre d'hiver	FRUCTIDOR	11/10	Tallage	2
SAINT-LOTHAIN	CA 39	39230	Blé tendre d'hiver	JUNIOR	9/10	Tallage	5
COLONNE	INTERVAL	39800	Blé tendre d'hiver	MACARON	12/10	Tallage	5
ALLUY	CA 58	58110	Blé tendre d'hiver	Mélange	13/10	3 feuilles	0
SAINT-PERE	CA 58	58200	Blé tendre d'hiver	Mélange	11/10	3 feuilles	0
COURCELLES	CA 58	58210	Blé tendre d'hiver	Mélange	10/10	Tallage	2
BEAUMONT-SARDOLLES	CA 58	58270	Orge d'hiver	Mélange	11/10	Tallage	0
CRUX-LA-VILLE	CA 58	58330	Blé tendre d'hiver	Mélange	10/9	3 feuilles	0
NARCY	AXEREAL	58400	Blé tendre d'hiver	KWS ULTIM	14/10	Tallage	5
BILLY-SUR-OISY	CA 58	58500	Blé tendre d'hiver	GONCOURT	10/10	Tallage	1
BILLY-SUR-OISY	CA 58	58500	Orge d'hiver	KWS FARO	10/10	Tallage	1
VELESMES-ECHEVANNE	CA 70	70100	Blé tendre d'hiver	CHEVIGNON	11/10	3 feuilles	6
VADANS	CA 70	70140	Blé tendre d'hiver	FRUCTIDOR	23/9	Tallage	4
BONBOILLON	CA 70	70150	Blé tendre d'hiver	LG ABSALON	12/10	Tallage	5
BOUGNON	EPEFFPA VE-SOUL	70170	Orge d'hiver	Autre	11/10	Tallage	0



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

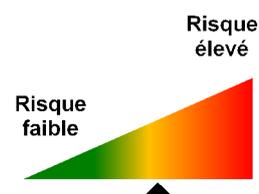
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Grandes cultures n° 12 du 15 11 2022

PORT-SUR-SAONE	EPLEPPA VE-SOUL	70170	Blé tendre d'hiver	Autre	10/10	Tallage	1
CHARCENNE	CA 70	70700	Orge d'hiver	KWS FARO	5/10	Tallage	12
CUGNEY	CA 70	70700	Blé tendre d'hiver	CELEBRITY	6/10	Tallage	20
MACON	CA 71	71000	Blé tendre d'hiver	RGT MONTE-CARLO	27/10	2 feuilles	0
VERDUN-SUR-LE-DOUBS	COOP BOURGOGNE DU SUD	71350	Orge d'hiver	ETINCEL	10/10	Tallage	0
GERGY	COOP BOURGOGNE DU SUD	71590	Blé tendre d'hiver	ARCACHON	11/10	Tallage	0
FONTAINE-LA-GAILLARDE	CA 89	89100	Blé tendre d'hiver	Mélange	8/10	Tallage	10
SALIGNY	CA 89	89100	Orge d'hiver	KWS FARO	7/10	Tallage	0
SAINT-SEROTIN	CA 89	89140	Blé tendre d'hiver	Mélange	7/10	Tallage	5
CHAMPLOST	CA 89	89210	Blé tendre d'hiver	CHEVIGNON	16/10	2 feuilles	0
CHAMPLOST	CA 89	89210	Orge d'hiver	KWS FARO	11/10	Tallage	1
ANGEOT	CA 25-90	90150	Blé tendre d'hiver	KWS ULTIM	11/10	3 feuilles	3
FONTAINE	CA 25-90	90150	Blé tendre d'hiver	COMPLICE	19/10	1 feuille	1
LACHAPELLE-SOUS-ROUGEMONT	CA 25-90	90360	Orge d'hiver	LG Caiman	6/10	Tallage	2

Les infestations restent modestes. Risque actuellement faible à moyen. La douceur exceptionnelle augmente le niveau de risque. Restez vigilants. Surveillez les pucerons à partir du stade 1 feuille sur les variétés non tolérantes à la JNO.

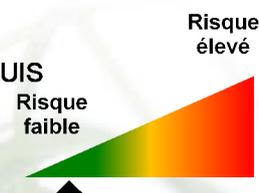


Risque nul sur orges tolérantes à la JNO (liste non exhaustive).

Escourgeons : AMISTAR, COCCINEL, HIRONDELLA, KWS BORRELLY, KWS EXQUIS
KWS FEERIS, KWS FILANTE, KWS JAGUAR, KWS JOYAU, LG ZEBRA,

LG ZENIKA, LG ZODIAC, MARGAUX, PERROELLA, RAFAELA, SENSATION

ORGES 2 RANGS : IDILIC, LG CAIMAN, ORIONE, RGT SEGONTIA, SPAZIO...





Pucerons aptères bien dodus sur une orge - photos Emeric COURBET CA70



Ailé et aptère (sans ailes) sur OP au stade 1 feuille



Puceron parasité par un micro-hyménoptère
photos Emeric COURBET CA70



Puceron parasité par champignon





Grandes cultures n° 12 du 15 11 2022

Colonie de pucerons sur Orge de Printemps au stade 1 feuille – semis du 30/10

photos Emeric COURBET CA70



Autres insectes (Taupins Oscinies)

Les dégâts de taupins sont fréquemment observés.

On peut observer sur semis précoces quelques dégâts d'oscinies.

Maladies

Avec les conditions météorologiques actuelles, on observe de la rouille brune sur blé, de l'oïdium, de l'helminthosporiose et de la rouille naine sur orge.

L'hiver arrêtera leur développement !





BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Grandes cultures n° 12 du 15 11 2022



Pour toute information sur l'état sanitaire de la betterave sucrière, retrouvez le BSV betteraves sur le site de la Chambre régionale d'agriculture, en cliquant [ici](#).

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté et rédaction animée par ARVALIS-Institut du Végétal, Terres Inovia et les Chambres d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - AGRIDEV - AGRI SUD EST - AGRODIFFUSION - ALTERNATIVE - AMDIS - BOURGOGNE DU SUD - SAS BRESSON - CA 21 - CIA 25 90 - CA 39 - CA 58 - CA 70 - CA 71 - CA 89 - CHAYS - SARL COURTEJOIE - DIJON CEREALES - EPIS CENTRE - FAIVRE SAS - FREDON - MOULIN JACQUOT - MINOTERIE GAY - GIROUX SAS - INTERVAL - KRY SOP - SARL LEGUY - ETS RUZE - SEINE YONNE - SENOGRAIN - SEPAC - SOUFFLET AGRICULTURE - TEOL - TERRE COMTOISE - YNOVAE

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

« Action co-pilotée par le Ministère chargé de l'Agriculture et le Ministère chargé de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2 ».

Avec la participation financière de :

